



# NOUVELLES IMAGES d'HAÏTI

**Le mensuel du Collectif Haïti de France**

**EDITORIAL** ————— juin 2014 - n°130

## SOMMAIRE

**Page 1**

L'ARTICLE DU MOIS

« *Il faudrait que d'autres portent plaintes* »

**Page 3**

*Les nouvelles de NIH ont une énergie durable*

**Page 4**

VU DANS LA PRESSE & L'EDITION

*Monsieur Richter est un salaud !*

*Les troubadours haïtiens de Boulpik*

L'ACTUALITE DU CHF

*Le CHF au Salon des Solidarités !*

Dans le numéro de mai de *Nouvelles Images d'Haïti*, nous abordions la question de l'impunité en Haïti après avoir vu le film d'Arnold Antonin « *Le règne de l'impunité* ». Nous vous annonçons la suite de notre entretien avec lui pour ce numéro de juin.

Cette question de l'impunité permet aussi de rappeler qu'un certain nombre de ceux qui ont été arrêtés ou qui ont disparus savaient que leur militantisme comportait de hauts risques et qu'ils ont fait le choix de cette résistance. Ils étaient de toutes origines et souvent paysans. Le film invite ceux qui en furent les témoins à assumer leur rôle de passeurs de mémoire.

Aux étudiants, aux lycéens, aux bacheliers : en cette saison d'examen, n'est-ce pas aussi pour la jeune génération le moment de mieux connaître son histoire récente et de faire sienne l'exigence de justice pour aujourd'hui ?

## L'ARTICLE DU MOIS

### « *Il faudrait que d'autres portent plaintes* »

Le Collectif contre l'impunité pose le décor et nous donne un état des lieux : « *En Haïti, on est en présence d'un système d'impunité de fait absolue, de l'arbitraire généralisé depuis la dictature duvaliériste, ce qui a des conséquences dramatiques sur la structure sociale et le comportement des individus. L'impunité imposée à la collectivité par un système d'État répressif et violent, est devenue la norme, intériorisée par une grande partie de la population comme une dimension normale de la vie quotidienne. Les élites politiques et économiques font le mal avec l'assurance de l'impunité, « les coupables puissants se flattent même de l'impunité.» Le contrôle du pouvoir (politique et économique) devient synonyme d'impunité en créant une classe "d'intouchables". L'absence totale ou le manque de punition dans la société haïtienne défie les lois, le bon sens, la raison et la morale.* »

Créé dans les jours qui ont suivi le retour de l'ex-président Jean-Claude Duvalier, le 16 janvier 2011, le Collectif contre l'impunité œuvre pour :

- obtenir la tenue d'un procès contre Jean-Claude Duvalier et d'autres responsables de son régime dictatorial;
- faire la lumière sur les crimes perpétrés par le régime des Duvalier, de 1957 à 1986;
- effectuer l'indispensable devoir de mémoire.

Avant de revenir aux réponses qu'Arnold Antonin, réalisateur du film « *Le règne de l'impunité* » a fourni à nos questions pour *Nouvelles Images d'Haïti*, sans tenter de faire une liste exhaustive<sup>1</sup>, nous avons pensé

<sup>1</sup> Liste chronologique des massacres commis en Haïti au XXe siècle. : [http://www.haitiluttecontre-impunite.org/index\\_by\\_tag/1](http://www.haitiluttecontre-impunite.org/index_by_tag/1)

à vous donner quelques exemples de cas flagrants d'absence de justice.

Le 23 juillet 1987, 139 paysans sont assassinés, à Jean Rabel par des paramilitaires menés par des macoutes en répression aux manifestations paysannes massives de l'année 1986 contre les injustices et les abus, les auteurs des meurtres n'ont pas été inquiétés. Une commission d'enquête lancée en 1999 n'a toujours rien conclu.

Le 22 avril 1994, des « pro-aristidiens » sont massacrés à Raboteau, banlieue de Gonaïves, par des militaires. En 2004, le tribunal pénal des Gonaïves lors d'un procès exemplaire avait décidé l'indemnisation des familles et les inculpations, mais le 3 mai 2005 les inculpés sortent de prison: une décision très controversée de la Cour suprême d'Haïti annule les peines.

En octobre 1995, de nombreux enfants étaient victimes des sirops Afébril et Valodon. Fabriqués localement par les laboratoires Pharval SA, ces sirops avaient été contaminés par une glycérine importée d'Allemagne et matière première des sirops (selon les analyses). Les familles ont été indemnisées, mais le procès des responsables n'a toujours pas eu lieu.

Le 3 avril 2000, assassinat du journaliste Jean Dominique, directeur de Radio Haïti Inter et du gardien Jean Claude Louissaint, abattus dans la cour de la station. La mission de l'OEA déclare que « *ce meurtre survenu en pleine campagne électorale est une atteinte à la liberté de la presse ainsi qu'à la démocratie* ». Les auteurs présumés sont reconnus, mais l'instruction s'enlise, des prévenus s'échappent de prison, le juge est remplacé, des témoins meurent dans des conditions parfois obscures, les journalistes de Radio Haïti Inter sont agressés et la radio devra fermer le 22 février 2003<sup>2</sup>.

Par son film, Arnold Antonin participe à ce devoir de mémoire. Nous vous proposons ici la suite de nos échanges.

*CHF - Comment pensez-vous qu'on puisse agir, en Haïti et à l'extérieur ? Vos témoins parlent beaucoup de prise de responsabilité, de la part des autorités mais aussi de la société civile. Cela passe-t-il aussi, pour les jeunes, par la pédagogie et par une relecture de l'histoire du pays, telle que vous l'initiez dans le film en montrant, par exemple, la résistance héroïque de certains Haïtiens à la dictature des Duvalier ?*

AA - L'impunité est un système généralisé étroitement lié à la corruption et bien ancré dans la société. Elle est cultivée à tous les niveaux et particulièrement au plus haut niveau du pouvoir. Tout cela lié à l'absence de

justice. Il faudrait se battre pour la création, comme le prévoit la Constitution démocratique de mars 1987, d'un véritable pouvoir judiciaire indépendant.

Il faudrait d'autre part tracer des exemples qui démontrent une volonté de rupture et frappent l'imagination. C'est dans cette optique qu'il faut se battre pour juger Jean-Claude Duvalier.

Il faudrait aussi un travail d'éducation pour que la société dans son ensemble comprenne les méfaits de l'impunité et rejette toute forme de tolérance vis-à-vis des assassins et des prédateurs. Il faut commencer avec les plus jeunes.

En Haïti, il faudrait porter plainte et témoigner comme l'on fait ceux qui ont porté plainte contre Jean-Claude Duvalier. Il faudrait que d'autres portent plainte. Il faudrait créer une opinion publique favorable à la lutte contre l'impunité comme le font le Comité de lutte contre l'impunité et le Comité Mémoire<sup>3</sup>. Ce film est une contribution à cette lutte.

Il faudrait un vaste travail d'éducation et de conscientisation. Il est inadmissible que Jean-Claude Duvalier, un monstre en phase d'être jugé pour crime contre l'humanité, se promène librement dans tous les lieux publics d'Haïti et participe aux cérémonies officielles. Tout comme il a été inadmissible qu'il ait vécu 25 ans en France, toléré et protégé.

Je crois que le travail, que font les différentes organisations de défense des Droits de l'homme à l'étranger, comme les ONG et les différents comités, est un excellent travail qui doit continuer pour qu'on juge Jean-Claude Duvalier ainsi que tous les autres responsables des crimes d'Etat en Haïti.

*CHF - S'appuyant sur la "coutume internationale" pour invoquer le principe de l'imprescriptibilité des crimes contre l'humanité, la Cour d'appel est revenue sur l'ordonnance du juge Carves qui renvoyait JCD devant le tribunal correctionnel pour "crimes financiers". Le procès a été relancé par l'audition, le 9 mai, de deux de ses victimes. Qu'en pensez-vous? Est-il permis d'espérer quelque chose ?*

AA -Le fait que la Cour d'appel ait décidé que Jean-Claude Duvalier est passible d'être jugé pour crime contre l'humanité est une excellente chose quoi qu'on ne sache pas ce qu'il adviendra par la suite. On devrait la faire connaître encore plus à travers le monde comme une première victoire qui demande encore plus de mobilisation et de vigilance.

Il faut continuer à se battre pour que lumière soit faite sur la mort de Jean Dominique évidemment.

*CHF - Sur la réalisation proprement dite du film, c'est un film difficile à suivre, difficile à faire aussi peut-être,*

<sup>2</sup> <http://lenouvelliste.com/lenouvelliste/article/126501/Affaire-Jean-Dominique-les-dates-les-gens-et-les-faits-connus.html>

<sup>3</sup> En Haïti, le [Comité Mémoire 1937](#) a été lancé en 2007 à l'occasion du 70ème anniversaire du massacre de 1937.

*le montage est trop foisonnant et très découpé. On passe d'un témoignage à un autre trop rapidement pour comprendre et retenir le contexte. Qu'en pensez-vous ?*

AA - J'ai fait, comme je l'ai dit auparavant, 6 films sur la dictature des Duvalier. Et j'ai vu moi-même beaucoup de documentaires sur les tyrans et l'oppression. J'ai souvent remarqué que ces films n'accrochaient pas la majorité des jeunes. Je voulais faire, cette fois-ci, un film pamphlétaire mais sur un rythme qui puisse rappeler aux jeunes la musique et les films qu'ils aiment. C'était d'ailleurs la seule façon de m'en tirer avec tout le matériel que j'avais.

J'ai mis les témoins à dialoguer entre eux, pour ne pas se répéter et éviter d'aligner de longs témoignages statiques. Pour éviter comme dans certains films d'oublier qui est qui, j'ai souvent rappelé leurs noms dans des images sans dialogue.

Après le premier montage, j'ai organisé une projection avec un focus group d'une vingtaine de jeunes de 18 à 24 ans. Ils sont restés accrochés au film du début à la fin sans dire un mot. Et la réaction presque unanime après la projection a été : « *Nous ne savions pas qu'il y avait eu tant de gens à avoir souffert du Duvaliérisme* ». Pour moi, c'était la confirmation que j'avais atteint mon principal objectif.

Je l'ai fait voir à des journalistes, par la suite, qui ont souligné de manière positive que le montage était différent du montage des films sur ce thème et de mes films antérieurs. A partir de là, j'ai décidé de le projeter avec l'Association nationale des médias haïtiens sur 14 chaînes de télévision simultanément le 7 février (date de la chute de la maison Duvalier). La réaction a été unanimement positive. Lors des projections à Montréal, à New York et à Buenos Aires où il y avait des étrangers et des cinéphiles, les critiques ont été très élogieuses.

D'autres personnes, toujours dans la tranche d'âge des plus âgés, m'ont dit que le rythme était trop rapide à leur goût et les interventions trop brèves.

L'important pour moi malgré les limites de ce type de montage, c'est que le film a ému les spectateurs. Mais ce qui est important, encore plus, c'est que ce film

suscite des débats, des réflexions, des questions comme les vôtres. J'ai pu l'apprécier dans les facultés des villes de province où je l'ai passé. Ceci dit, c'est un film qui peut plaire ou déplaire comme tous les films. Et souvent, les parties qui plaisent ou déplaisent, ne sont pas les mêmes pour tout le monde. Je crois que c'est Truffaut qui disait : « *La salle de projection réunit les spectateurs et le film les divise* ».

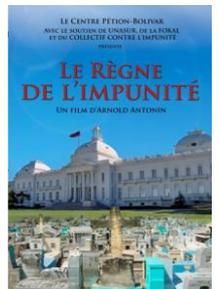
Pour vous rassurer, s'il en est besoin, je suis en train de réaliser un coffret de 4 films de 52 minutes de ces mêmes témoignages presque dans leur intégralité et de quelques autres. Il sortira avant longtemps. Vous verrez qu'il tient compte de vos critiques. Quant à la mise en contexte, je l'ai faite dans mes films antérieurs et l'ai faite dans la narration et je crois suffisamment.

Le souhait que je formule, c'est que d'autres compatriotes fassent d'autres films sur le même thème, car c'est un sujet illimité.

**Pour *Nouvelles Images d'Haïti*, la question de la lutte contre l'impunité doit être considérée comme un axe d'action prioritaire.**

### **Le film « *Le règne de l'impunité* »**

*« Pendant les 29 ans du règne des Duvalier, des crimes de masse ont été commis contre des gens de toutes catégories sociales, appartenances politiques ou religieuses et de toute nuance épidermique. Au moment où Jean-Claude Duvalier est appelé devant les tribunaux, la justice va-t-elle trancher en faveur des victimes ? Plus d'une cinquantaine de témoins à charge et à décharge en discutent dans un percutant face-à-face. »*



**Le film « *Le règne de l'impunité* » a bénéficié du soutien de UNASUR, de la FOKAL et du Collectif contre l'Impunité. Il est distribué par ArnoldAntoninFilms.com, possibilité de joindre Arnole Antonin à [Cpb@hainet.net](mailto:Cpb@hainet.net). Retrouvez également ses autres films au Collectif Haiti-2004.**

## **Les nouvelles de NIH ont une énergie durable**

**Le N°128 (Avril 2014) : Haïti ou le désir de lire**

**BSF et FOKAL lancent les plateformes d'apprentissage en ligne Khan Academy et Codecademy en Haïti!**

Jeudi 26 juin, Bibliothèques Sans Frontières lance Khan Academy et Codecademy en Haïti, en partenariat avec la Fondation Connaissance et Liberté (FOKAL). Partenaire officiel de la Khan Academy et de Codecademy pour leur traduction en français, BSF

déploie ces plateformes dans le monde francophone, à commencer par Haïti, où BSF est présent depuis 2009.

Une cérémonie de lancement est organisée le 26 juin, à la Bibliothèque Monique Calixte de FOKAL, en présence de Patrick Weil, président de BSF et de

Christian Connan, ancien ambassadeur de France en Haïti. Ce lancement marquera la mise en place d'ateliers de formation aux versions francophones de la Khan Academy et de Codecademy, au sein de la bibliothèque Monique Calixte puis dans l'ensemble du réseau de bibliothèques de FOKAL.

Ces ateliers pour enfants et adultes s'appuieront sur des outils spécialement pensés pour être déployés en bibliothèques, comme KA Lite, la version off-line de la Khan Academy. Le pôle Education de BSF assurera la

mise en œuvre technique et pédagogique de ce programme (en accord avec les activités culturelles des bibliothèques), ainsi que son suivi et l'évaluation d'impact.

En déployant la Khan Academy et Codecademy en Haïti, BSF favorise l'accès à la formation partout et pour tous grâce à de formidables outils pédagogiques et interactifs et un accompagnement personnalisé par les médiateurs de chaque bibliothèque.

## VU DANS LA PRESSE ET L'EDITION

### Le Canard enchaîné – mardi 6 mai 2014 - Monsieur Richter est un salaud !

#### Extrait de *L'Ange de charbon* de Dominique Batrville (Zulma Editions) :

"Encore une grouillade de la terre"... et, en trente-cinq secondes de colère de "Monsieur Richter", " ma ville, Port-au-Prince, aurait été rayée de la carte du monde." C'était le mardi 12 janvier 2010 à 16 h 53: un séisme de magnitude 7,03 a frappé Haïti. Dominique Batrville, né à Port-au-Prince en 1962, transforme cette catastrophe en véritable épopée. Le héros de son récit, M'Badjo Baldini, "nègre errant d'origine

italienne" (...) "parvient à tenir la dragée haute à l'apocalypse". (...)

Peut-il oublier ce "mardi des douleurs" ? "Ma ville sera-t-elle toujours un fumoir, un lupanar, un asile psychiatrique?". Il ne veut pas se résigner: "Je reviendrai un jour réveiller tes métamorphoses. Mes galops d'avant-jour seront plus puissants que jamais. Je dresserai la porte principale du salut à la baie de Port-au-Prince. Qui vivra verra."

"L'ange de charbon", à la fin, finira par sourire...

### Le Monde – jeudi 5 juin 2014 - L'échappée belle des troubadours haïtiens de Boulpik

La France, c'est un peu le paradis ! Depuis Jarnac, en Charente, les musiciens haïtiens de Boulpik clament en chœur leur satisfaction. (...) Ce voyage en Poitou-Charentes, suivant de quelques jours la sortie de leur premier album, *Konpa Lakay* (Lusafrica), est leur première échappée belle hors d'Haïti, dévasté par un terrible séisme en 2010 (plus de 230 000 morts, 220 000 blessés). « Nous venons réchauffer tout le monde avec notre musique », lance Frankel Sifranc, dit « Mayestro Dous », fondateur, il y a une dizaine d'années, de ce sextet salvateur des âmes « *intranquilles* ». Un groupe qui joue et chante avec bonheur le compas (konpa, en créole), dans une

savoureuse version acoustique, avec banjos, percussions et manouba (caisse de bois munie de lamelles métalliques tenant le rôle rythmique de la basse). (...) Loin du clinquant des sonorités urbaines portées par les groupes les plus populaires (entre autres, Carimi et Tabou Combo), Boulpik joue un compas du temps jadis, celui des troubadours ambulants. (...) Le charme musical de Boulpik se lit comme une bonne nouvelle pour une musique qui semble s'essouffler en Haïti, « par manque de renouvellement ». (...) Les musiques traditionnelles, les troubadours tels que Boulpik souffrent en revanche d'un manque de reconnaissance.

## L'ACTUALITE DU COLLECTIF HAITI DE FRANCE

### Le CHF au Salon des Solidarités !

Du 12 au 14 juin, le CHF était présent au Salon des Solidarités qui se tenait au Parc des expositions Porte de Versailles à Paris. 3 jours pour faire connaître l'association, parler d'Haïti autrement et échanger avec des personnes venues de tous horizons : anciens volontaires, représentants d'associations de solidarité avec Haïti, associations œuvrant dans le développement... Une équipe de bénévoles

dynamiques a pu se relayer sur le stand de l'association, rendu attractif grâce à une collection de fers découpés prêtés par la Fédération Enfants Soleil. Présenté dans le cadre du Jardin des innovations, les visiteurs pouvaient découvrir le programme Solidaires des éleveurs haïtiens grâce un espace consacré avec la diffusion d'un court film de présentation.

Nouvelles Images d'Haïti est un bulletin du Collectif Haïti de France - 21 ter, rue Voltaire - 75011 Paris –  
Comité de rédaction : Michèle BABINET, Ghislaine DELEAU, Adélaïde DE PERTAT, Reynold HENRYS, Gaëtan LESAGE,  
Geneviève GREVECHE, Bernard LERAY, Fatou SALL.  
Directeur de publication : Paul VERMANDE.

Tél : 01 43 48 31 78 / comiteredaction@collectif-haiti.fr/ [www.collectif-haiti.fr](http://www.collectif-haiti.fr)